

Prévention de la COVID-19

PHARMACIES

Prévenir

1. Information du public

- **Afficher sur les vitrines et au plus près de l'entrée les mesures barrières** (se laver fréquemment les mains, tousser ou éternuer dans le pli du coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après usage, ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, garder les distances de sécurité)
- **Limiter le nombre de personnes présentes simultanément dans l'officine à 1 personne/4m², personnel compris**
- **Inviter les patients ayant des signes évocateurs à se signaler avant d'entrer dans l'officine**
- **Proposer la livraison à domicile pour les personnes les plus fragiles**

2. Organisation de l'espace de vente

- **Mettre à disposition des produits hydro-alcoolique**
- **Mettre en place si possible un sens de circulation pour éviter le croisement des patients dans l'espace de vente**
- **Apposer des marquages au sol pour matérialiser des espaces d'au moins 1m50 entre les patients qui attendent**
- **Equiper les postes de vente de moyens permettant d'éloigner les patients servis du personnel servant : marquage au sol, habillages de comptoirs en plexiglas**
- **Ports du masque obligatoire**

Prévention de la COVID-19

PHARMACIES

3. Organisation du travail

PROTECTION DE L'EQUIPE AU COMPTOIR

- Porter un masque
- Porter une blouse (à laver régulièrement en machine à minimum 60°C)
- Respecter une distance minimum d'1m50 entre chaque poste de travail
- Mettre à disposition du personnel des produits hydro alcooliques

NETTOYAGE DES LOCAUX ET EQUIPEMENTS

- Nettoyer très régulièrement les « outils courants » (terminal carte bleue entre chaque client, claviers, comptoirs) avec des lingettes imprégnées de détergent et ensuite de l'alcool à 70°
- Établir un plan de nettoyage des locaux avec périodicité et suivi (cahier de traçabilité des horaires de nettoyage)
- Utiliser des produits de nettoyage désinfectants virucides (norme NF 14476) et alcool > 60°

Prévenir